



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

radars

Question écrite n° 68928

### Texte de la question

M. Bertrand Pancher attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'opportunité de redéfinir l'utilisation des radars fixes et mobiles dans le cadre d'une politique de sécurité routière bien comprise par nos concitoyens. Le parc des radars automatiques fixes s'est déployé depuis plusieurs années, montrant tous ses effets. Cependant, nombreux sont les automobilistes qui s'interrogent sur la pertinence de l'emplacement de certains d'entre eux, remettant en cause la politique menée en matière de sécurité et y voyant plutôt une recette pour l'État. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour rendre la politique de sécurité routière plus lisible pour les automobilistes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bertrand Pancher](#)

**Circonscription :** Meuse (1<sup>re</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68928

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 novembre 2014](#), page 9449

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)